MINISTERE DES MINES DE L'ENERGIE ET DE l'EAU
------000-----SECRETARIAT GENERAL
-----000-----SECRETARIAT PERMANENT ITIE-MALI

REPUBLIQUE DU MALI UN PEUPLE- UN BUT-UNE FOI ------000------



COMPTE RENDU DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE ITIE-MALI AU TITRE DE L'ANNEE 2021

Date et lieu: le 08 Juillet 2021 à la DNGM

L'An Deux Mille Vingt et Un et le Jeudi huit Juillet de 10h à 12h55, s'est tenue dans la salle de réunion de la **D**irection Nationale de la **G**éologie et des **M**ines (**DNGM**), la première session extraordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali au titre de l'année **2021**.

La rencontre a été présidée par **Monsieur Alexis Lamine DEMBELE**, Chef de Cabinet au Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau représentant monsieur le ministre des Mines de l'Energie et de l'Eau, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali. Était inscrits à l'ordre du jour, les points suivants :

- 1. Validation du compte rendu de la deuxième session ordinaire de l'année 2021 du Comité de Pilotage ITIE-Mali ;
- 2. Examen et validation du projet du Rapport Annuel d'Avancement (RAA 2019) ;
- 3. Examen et adoption du plan de divulgation systématique de Convention d'Etablissement, d'Arrêté et d'Avenants
- 4. Divers.

I. Ouverture de la séance :

Après avoir vérifié que le quorum est largement atteint, le Président a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous ceux qui ont effectué le déplacement. Les points suivants ont été débattu par les membres du Comité de Pilotage

II. Observation sur l'avis de réunion du jour :

Certains membrés du Comité de Pilotage notamment les représentants du Collège de la Société Civile ont décrié l'introduction des représentants des centrales syndicaux et de l'ordre des experts comptables et comptable agréé à travers l'avis de réunion au sein du Collège de la Société civile. Ils trouvent que ces trois structures ne font pas partie du Collège de la Société Civile et qu'un avis de réunion du Comité de Pilotage ne doit pas les associées à la société Civile. Que leurs intégrations au sein du collège de la Société Civile n'est pas conforme à l'esprit du Décret N°0006 / PM-RM du 10 Janvier 2019 portant Création, Organisation et Modalité de Fonctionnement des Organes de Mise en Œuvre de l'Initiatives pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE-Mali).

A la suite de ces observations le Président de séance s'est engagé à faire reprendre l'avis de réunion en vue de retirer les trois structures décriées du collège de la Société Civile et de les remettre sous la rubrique structure ressources.

III. Validation de l'ordre du jour :

Après échanges les membres du Comité de Pilotage ont décidé de ne retenir qu'un seul point à l'ordre du jour comme il se doit lors des sessions extraordinaires : examen et validation du RAA 2019.

Examen et validation du projet de RAA 2019 :

Sur ce point il faut rappeler de prime à bord que le projet de RAA est à sa troisième soumission à la validation du Comité de Pilotage.

Pour se faire le rapporteur de la commission Ad hoc mise en place pour l'élaboration du projet de RAA 2019 a présenté les constatations que ladite commission a relevé. Ces constats portent essentiellement sur des présumés écarts financiers lors de l'exécution du budget 2019 alloué à l'ITIE (voir le point des constats) en annexe.

Aux vues de ces constats certains membres du Comité de pilotage ont décidé de ne pas valider ce projet de rapport tandis que d'autres ont décidé de le valider.

En conséquence le Comité de Pilotage a décidé de passer au vote comme le requiert son règlement intérieur.

A l'issue du vote un score de onze voix contre dix voix en faveur de la non validation du projet de RAA 2019 a été obtenu.

En définitive le rapport ITIE 2019 n'a pas été adoption à l'état par les membres du Comité de Pilotage.

L'ordre du jour étant épuisé, le président de séance a clôturé les travaux en remerciant les uns et les autres pour leur contribution de qualité.

Le Rapporteur

Le Président de séance

Secrétariat Permanent

ITIE-Mali

Chef de Cabinet Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau

Mamadou dit Mamou YAFFA

Juriste Chargé de Renforcement des

Des Capacités

Alexis Lamine DEMBELE

Chevalier de l'Ordre National